

Sécheresse dans les Pyrénées-Orientales : le secteur de la Têt entre Marquixanes et la Cerdagne passe en alerte renforcée



La partie amont de la Têt inquiète les autorités. Nicolas Parent - Nicolas Parent

Sans surprise, la sécheresse qui sévit dans les Pyrénées-Orientales depuis le début de cet été 2026 entraîne de nouvelles restrictions de l'usage de l'eau. Même le secteur amont de la Têt n'est pas épargné, malgré les orages.

"Afin de préserver la ressource et d'anticiper au mieux la suite de la saison, il a été décidé de passer le secteur des nappes de la Têt amont en Alerte renforcée". Même les hauts cantons ne sont plus épargnés par les restrictions d'usage de l'eau. Après une réunion du comité de ressource, ce 13 août 2026, la préfecture des Pyrénées-Orientales serre la vis dans ce secteur allant de Marquixanes jusqu'à la Cabanasse ou Mont-Louis, en passant par le Conflent et le Haut-Conflent. Même les orages de cette mi-août n'auront rien changé, la canicule et surtout l'absence de précipitations imposent. L'alerte renforcée implique une limitation forte des usages non essentiels et des horaires stricts pour l'arrosage.

"Le comité, réuni ce jeudi 13 août, a permis de dresser un bilan actualisé de la situation hydrologique. Le constat partagé confirme un été particulièrement chaud et sec, avec des tensions qui

s'accroissent sur la ressource et des prévisions météo peu favorables à une amélioration à court terme. Les tensions sur la ressource en eau s'accroissent, notamment à cause du manque de précipitations sur certains secteurs", confirme la préfecture des Pyrénées-Orientales.

L'intégralité des mesures de restriction déjà en vigueur reste inchangée

"Si les pluies hivernales et printanières avaient apporté un répit temporaire, la période de vidange des eaux souterraines s'accroît nettement sous l'effet des vagues de chaleur et des prélèvements estivaux. Les niveaux piézométriques enregistrent une baisse importante sur certains secteurs : c'est le cas des nappes de la Têt amont, dont les niveaux ont désormais rejoint les seuils de crise observés l'an dernier à la même période, malgré les apports pluviométriques hivernaux significatifs. Dans ce contexte de prévisions météorologiques défavorables, après consultation des membres du Comité Ressource en Eau, le préfet des Pyrénées-Orientales a décidé d'aménager les mesures de restriction des usages de l'eau, conformément aux dispositions prévues par le Code de l'environnement. Afin de préserver la ressource et d'anticiper au mieux la suite de la saison, il a été décidé de passer le secteur des nappes de la Têt amont en Alerte renforcée", précise le communiqué.

"En dehors de cette évolution, l'intégralité des mesures de restriction déjà en vigueur reste inchangée. Qu'il s'agisse des eaux souterraines (notamment sur les secteurs des Aspres ou du Tech) ou des eaux superficielles (comme sur les bassins du Tech ou de l'Agly amont), l'ensemble des restrictions actuelles est intégralement reconduit à l'identique", conclut la préfecture.